



Synopsis cauchemardesque de la "formation" des stagiaires à la rentrée 2010  
(Décryptage du dispositif inventé par le Recteur de notre académie, voir schéma)

CE N'EST PAS UN POISSON D'AVRIL !

Mois de septembre : le stagiaire ne prend pas ses classes en responsabilité, il est remplacé dans celles-ci par un TZR (s'il existe un potentiel dans la discipline... sinon ?). Le stagiaire assiste/participe aux cours de son conseiller pédagogique dans les classes de celui-ci et se rend en formation un jour par semaine, on ne sait trop où -IUFM, Université, formation disciplinaire ou transversale ?-. Le stagiaire a donc un emploi du temps de 18h sur 4 jours plus un jour de formation ! Courant octobre, le stagiaire prend en charge ses classes, accompagné par son conseiller pédagogique, lequel est alors remplacé par le TZR jusqu'alors en charge des classes du stagiaire. La formation hors établissement, un jour par semaine, se poursuit pour le stagiaire.

Après les vacances de la Toussaint, le stagiaire est seul dans ses classes, à temps complet. Le TZR, quant à lui, est alors disponible pour effectuer des suppléances de courte et moyenne durée. Le conseiller pédagogique visite 6 fois le stagiaire, pendant 3 heures d'ici la fin de l'année, ce qui est décompté comme temps de formation ! S'ajoutent aussi deux périodes à définir (quelle durée, quels contenus ?), pendant lesquelles le stagiaire suivrait une formation hors de l'établissement et serait remplacé par un TZR dont rien n'assure qu'il serait le même qu'en début d'année.

### UN DISPOSITIF HALLUCINANT

On mesure à quel point un tel dispositif ne peut avoir été conçu que par des gestionnaires qui ignorent tout de la réalité de notre métier ! C'est la négation de l'idée que notre métier nécessite une formation, à la fois disciplinaire mais aussi didactique et générale. Et que c'est dans l'articulation entre la théorie et la pratique que se construit progressivement la professionnalité enseignante. C'est aussi la négation d'un principe fondamental dans notre métier : celui de la continuité pédagogique qui seule permet de construire avec les classes qui nous sont confiées ce « pacte » indispensable pour travailler ensemble tout au long d'une année scolaire. Instaurer de telles discontinuités contribuera inmanquablement à créer des difficultés, non seulement pour les stagiaires et les TZR mais aussi pour ceux qui accepteraient d'être tuteurs comme pour les élèves.

La seule logique qui prévaut est celle -aveugle- de la recherche d'économies budgétaires au travers de la suppression des emplois de stagiaires au budget et de la disparition d'une véritable année de stage avec service réduit. Le dispositif hallucinant proposé par le Recteur, comme ceux du même acabit proposés dans les autres académies, sont en fait voués à une disparition rapide tant le bazar qu'ils vont engendrer dans les établissements sera grand. Le tiers temps de formation accordé aux stagiaires, concédé en dernière minute par Chatel, sera alors renvoyé aux oubliettes, remplacé par le seul « compagnonnage » et la suppression de l'année de stage deviendra effective.

Si la formation sort laminée d'un tel dispositif, la mobilité des personnels et les possibilités de mutation sont elles aussi gravement remises en cause. Ce sont en effet environ une cinquantaine de postes qui disparaissent ainsi du mouvement ( et qui s'ajoutent aux 110 suppressions de postes ) privant brutalement de toute possibilité de mutation des collègues qui l'attendaient depuis plusieurs années parfois.

### NE SOYONS PAS COMPLICES !

**Mettre en échec un tel dispositif, machine de guerre contre la formation et contre l'emploi, s'impose plus que jamais.**

**Le SNES a, depuis le mois de novembre, alerté la profession et engagé un bras de fer avec le gouvernement sur la question budgétaire et sur celle de la formation -grèves du 24 novembre, 21 janvier, 12 mars, 23 mars, manifestation nationale du 30 janvier-. Poursuivre ce combat c'est aussi, dans les établissements, s'engager dans le refus individuel et collectif du tutorat des stagiaires. Il s'agit d'obtenir le retrait du dispositif actuel et d'imposer une véritable formation des enseignants incluant une année de stage avec service réduit à 6 heures.**

Important : contrairement à ce qu'ont pu prétendre ici ou là certains IPR, être tuteur n'est pas une obligation de service, mais repose sur le volontariat comme le Recteur l'a rappelé lors du dernier CTPA.

---

### PROJET D'IMPLANTATION DE STAGIAIRES POUR LA RENTRÉE 2010

**CPE** : Clg Victor Hugo Tulle - Clg Larche - Lyc Gay-Lussac - Lyc Renoir - Clg Blum - Lyc Valadon / **Documentation** : Clg Rollinat Brive - Lyc Limosin - Clg Langevin St Junien - Lyc Bellac / **Philosophie** : Lyc d'Arsonval / **Lettres classiques** : Clg Victor Hugo Tulle - Clg Jean Lurçat-Brive - Clg Couzeix / **Lettres modernes** : Clg Aix sur Vienne - Clg L.Michel St Junien - Clg Nexon - Clg Bessines / **Histoire-Géo** : Lyc d'Arsonval- Lyc Cabanis - Lyc P.Bourdan - Clg Aix sur Vienne / **Allemand** : Clg Renoir / **Anglais** : Clg Allasac - Lyc Aubusson - Clg Donzelot - Clg St Léonard / **Espagnol** : Lyc Cabanis - Lyc Ussel - Clg Jean Lurçat brive - Lyc la Souterraine / **Sciences-Physiques** : Lyc d'Arsonval - Clg Couzeix / **SES** : Lyc Bourdan / **Maths** : Clg Clemenceau Tulle - Lyc la Souterraine - Lyc Favard - Clg Donzelot - Lyc Renoir - Clg Limosin - Lyc Valadon - Lycée Eluard St Junien / **SVT** : Lyc Favard - Lyc Limosin / **Musique** : Clg Calmette / **EPS** : Clg Larche - Lyc Cabanis - Clg Isle - Lyc Renoir / **Lettres histoire-géographie** : LP Cassin / **Electro-tech** : LP E.Vaillant St Junien / **STMS** : L .P. Danton-Brive / **Bio-Techno** : SEP Valadon et LP Bourgaueuf / **Compta-Bur** : LP E. Vaillant St Junien.

# SYNOPSIS DE LA MISE EN ŒUVRE PROPOSEE PAR LES CORPS D'INSPECTION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS STAGIAIRES DU SECOND DEGRE PUBLIC A LA RENTREE 2010

